



MERVILLE

ACTUALITÉS

N° 24 août/septembre 97

Comité de rédaction : Commission Information Mairie de Merville

Dépôt des articles : Mairie avant le 15 du mois (impératif)

SIGNALISATION DANS LE VILLAGE

Nos visiteurs pourront dorénavant s'orienter grâce au plan du village mis en place en cinq points bien visibles présentés dans un mobilier urbain fonctionnel .



EDITORIAL

Déjà la rentrée, et le mois de septembre est là traditionnellement marquée par la « balloche ». Nos écoliers avec leurs cartables tous neufs, heureux de revoir les copains, pensent aux manèges.

Pendant l'été, les employés municipaux ont déployé toute leur énergie pour que les équipements publics soient prêts et accueillants. Aux écoles bien sûr, mais aussi la crèche, les terrains de sport, tous les travaux d'entretien (clôtures, peintures, etc.) prévus pendant ces deux mois ont été réalisés. Il faut remercier les 'ados' de l'aide qu'ils ont apportée pour que votre village soit propre.

Les élus ont préparé les programmes de travaux inscrits au budget, qui seront réalisés dans les prochains mois. Avec honnêteté et dévouement, élus et employés municipaux font équipe au service de tous, pour qu'il fasse bon vivre à Merville.

DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Le 4 août 1997, Mr Clovis BRECHET Conseiller Municipal a présenté sa démission à Mr le Maire, pour raisons personnelles. Mr Clovis BRECHET nous prie d'insérer le message suivant :

« Une succession de divergences dans le management, une différence dans la philosophie de conduite de la gestion communale et enfin une certaine lassitude de ma part, sont les principales causes de ma démission du conseil municipal à compter du 4 août 1997.

Une telle décision a été difficile à prendre et engendrera un sentiment de reproche et de déception de la part de certains. J'en suis pleinement conscient et je m'en excuse auprès d'eux. »

Le mot de Mr le Maire

Je tiens à témoigner auprès des Mervilloises et des Mervillois que pendant toute la partie du mandat que vous lui avez confié, Mr BRECHET a été un Conseiller d'une grande rigueur, tous les dossiers qu'il a eu à traiter ont montré son efficacité. Je regrette sa décision et lui affirme publiquement toute mon amitié.

Fernand BENTANAX

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 10 JUILLET 97

PREETUDE A UNE REUNION DU POS

- 1° superposition du POS par rapport au schéma directeur d'assainissement
- 2° conserver à la commune son caractère rural
- 3° habitat continu au «cœur du village »
- 4° habitat locatif à loyer modéré(5 pour cent du parc total)
- 5° cadre de vie :
 - espaces et équipements à vocation associative
 - espaces commerciaux
 - espaces verts public
 - favoriser la circulation piétonne
- 6° favoriser les activités économiques pour fixer les emplois locaux
- 7° intégrer les lotissements dans l'habitat urbain
- 8° équipements publics adaptés à la croissance de la population et au développement de l'urbanisation
- 9° développement des voies de circulation
- 10° resserrement de l'habitat autour des hameaux existants
- 11° favoriser l'urbanisation entre les voies d'accès aux abords immédiats du village

MAITRISE D'OEUVRE DE LA 11° TRANCHE DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

- = les honoraires ont été négociés à 6.12 pour cent (adopté)
- = accord pour faire 2 sondage supplémentaires (début des travaux novembre/décembre 97)

EFFACEMENT DES RESEAUX FRANCE TELECOM

Suite à la nouvelle ligne THT, EDF va enlever son réseaux dans cette zone conformément aux décisions du projet, faut-il également imposer d'effacer les réseaux de téléphone ? (réponse du Conseil : oui)

LOGEMENT SOCIAUX

Le choix a été fait pour réaliser : 3 T2 , 3 T3 , 2 T4 dans les futurs logements sociaux de la rue des anciennes écoles.

QUESTIONS DIVERSES

- * pool routier (résumé des travaux à venir)
- * il y a eu un léger déficit lors de la dernière fête des Associations , le Conseil vote une subvention exceptionnelle .
- * le secrétariat public rouvrira le 1°septembre

DIVAGATION DES CHIENS ----- ENCORE !!

Suite aux divers rappels que nous avons inclus dans ce journal , voici ci-après la lettre qui vous sera adressée en cas de plaintes sur les divagations et aboiements intempestifs :

En vertu de l'article L131-2-8- du Code des Communes, je vous mets en demeure de prendre toute disposition pour que vos chiens ne présentent plus de danger pour autrui par leur libre divagation. A défaut, vous êtes passible de l'article R622-2 du Code Pénal qui punit le fait de laisser divaguer un animal pouvant présenter un danger pour les personnes . D'autre part, l'article 213 du Code Rural peut s'appliquer à tout moment (mise en fourrière). Je vous précise que cette mise en fourrière se fera à vos frais.

CONTRAT D'ETUDES MUSICALE

Cette année l'Ecole de Musique a décidé de permettre à un(e) jeune Mervillois(e) très motivé(e) d'apprendre la musique alors qu'il(elle) n'en a pas les moyens financiers . L'Ecole propose en accord avec la Municipalité un contrat d'études musicales gratuites . Les parents des enfants intéressés doivent contacter le Président de l'Ecole de Musique : Mr André GIRAUD , chemin des Mourlanes à Merville (05/61/85/03/45) ou bien Mr le Maire avant le 15 septembre .

ETAT CIVIL

NAISSANCES

SALAÜN Charlie 14/07/97
GARGUY Alexandre 16/07/97
PETIOT de LALUISANT Thomas 16/08/97

COMTE Louise 16/08/97
JEANNETON Quentin 20/08/97
GUOYTOU Rémy 21/08/97

MARIAGES

CARAVACA Bernard
GALDEANO Beatrice 5/07/97

GUZOU Christophe
VERON Nadine 16/08/97

DABADIE Jacques
BANULS Christel 12/07/97

COTTET Christophe
BISCARAT Virginie 22/08/97

VERNIER Laurent
THEBAULT Véronique 02/08/97

FAGOT Alain
SERNIGUET Myriam 23/08/97

SALANBEHERE Jean Pascal
WATIER Muriel 02/08/97

RANGOTTE Jean Claude
PARIS Myriam 23/08/97

DELAUNOIS Ludovic
JEANNETON Laurence 09/08/97

DECES

PERINET Florent 21 ans 16/07/97



HISTOIRE DE POUX

POU - BELLE

HISTOIRE
A
DORMIR
DE POUX



Le Petit Journaliste

A suivre

VENDREDI 19 SEPTEMBRE

21 h 30

RETRAITE AUX FLAMBEAUX animée par
" LE REVEIL MERVILLOIS "
et LES MAJORETTES DE MERVILLE

21 h 45

ANIMATION AVEC LA DISCO MOBILE
MUSIC SYSTEM SHOW

22 h 15

Concert de la Batterie Fanfare
et exhibition des Majorettes sur la place
de la République

23 h 00

SOIRÉE DISCO

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

10 h 30

Messe du souvenir célébrée par l'abbé
ZOIA avec le concours de la chorale
" LES ENFANTS DE MERVILLE "
de la batterie-fanfare

" LE REVEIL MERVILLOIS "
et de l'orchestre **Patrice PERICARD**

11 h 15

Cérémonie commémorative au monument aux morts

11 h 30

Cérémonie aux couleurs, en présence de toutes les
associations

12 h 00

Apéritif-concert au café **TRECCANI**

19 h 00

Apéritif offert par la **Maison PERNOD**
pour les annonceurs et invités
du Comité des Fêtes

18/22 h

Grand Bal animé par l'orchestre attractif
Patrice PERICARD
l'formation composée de 12 éléments avec ses
3 chanteuses-danseuses qui vous feront
danser toute la soirée



Patrice Péricard

ORCHESTRE ATTRACTIF



DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

10 h 30

Messe solennelle en l'église Saint-Saturnin avec la participation de la chorale paroissiale et de l'orchestre **JACQUES DEMEURS**

11 h 30

Apéritif-concert place de la République

16 h 00

Match de FOOTBALL

17 h 30
21 h 00

GRAND BAL avec l'orchestre

Jacques DEMEURS

22 h 00

Direction le stade en musique avec la batterie-fanfare et les majorettes

22 h 15

GRAND FEU D'ARTIFICE
tiré par la **Maison LACROIX**



LUNDI 22 SEPTEMBRE

14 h 30

CONCOURS DE PÉTANQUE en triplettes, organisé par le Comité des Fêtes (réservé uniquement aux habitants de Merville). Licenciés ou non

17 h 00

JEUX POUR LES ENFANTS
place de la République

21 h 30

GRAND BAL MUSETTE avec l'orchestre

VARIATION MUSETTE

23 h 00

GRANDE BATAILLE DE CONFETTIS
ET GRANDE FARANDOLE



SAMEDI 27 SEPTEMBRE

Ce jour là, comme le veut la tradition, le comité des fêtes organise sa grande mounjetado à partir de 20 heures, à la salle polyvalente.

Cette année, le repas que nous propose l'Auberge du Commerce sera animé par la chanteuse Jane EURIAL.

Pour une meilleure organisation, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire avant le mardi 23 septembre, chez M. André SIMON (quincaillerie).

Le prix du repas est fixé à 100 F pour les adultes et 50 F pour les enfants de moins de 12 ans.

TIRAGE DE LA TOMBOLA VERS 23 HEURES

ASGM (Association Sportive et de Gymnastique de Merville)

Reprise des cours de gymnastique de maintien et de remise en forme le: 01/09/97 ,salle de la mairie.

HORAIRES

lundi matin - 9h15 - 10h15 ----- lundi soir - 18h30 -20h00

mercredi soir - 19h00 -20h30

vendredi matin - 9h15 - 10h15 ----- vendredi soir - 18h30 -19 h30

Les inscriptions se feront sur place , avant ou après les cours

NOUVEAU POUR LA RENTREE

Pour les plus jeunes, cours avec SANDRINE

Mardi - 17h00 - 18h00 -Eveil à partir de 4 - 5 ans

18h00 - 19h00 - Claquette enfant mixte

19h00 - 20h00 - Claquette adulte mixte

Jeudi - 17h00 - 18h00 -Gym enfant mixte à partir de 6 ans

- 18h00 - 19h00 -Jazz enfant mixte

- 19h00 - 20h00 - Jazz adulte mixte

Inscriptions de 17h00 à 19h00 le : mardi 23 septembre et jeudi 25 septembre 1997- Salle de la Mairie

Pour tout renseignement complémentaire: TEL : 05/ 61/ 85/ 02 /18

FOOTBALL CLUB MERVILLOIS

L'assemblée générale du F.C.M. a eu lieu le lundi 23 juin 1997 à 20h00.

Le compte rendu moral du président et celui financier du trésorier ont été approuvés à l'unanimité .

les membres démissionnaires du conseil d'administration qui se représentaient pour le renouvellement du 1/3 sortant ont été réélus par l'ensemble des votants.

Le bureau pour la saison 97/98 reste donc inchangé.

Président : LARRIEU Daniel

Vice Président : THENEGAL Alain

Secrétaire : MALBRANCQ Francis

Trésorier : SICRE Christian

Trésorier Adj : SOBESTO Philippe

Responsable des jeunes : SANTOUL Maurice

Relations District/Presse : AUGUSTE Pierre

Relations Associations : TOFFANELLO Pierre - NICODEMO Roger

BRAVO ROGER

ROGER NICODEMO participe depuis plus de quarante ans à la bonne marche du football club Mervillois, comme joueur puis comme dirigeant. Ce dévouement lui a valu la médaille de bronze , pour services rendus , décerné par Mr.DENIS ,représentant du ministère de la jeunesse et des sports,au cours d'une cérémonie en juin . Continue Roger, tu mériteras à coup sûr la médaille d'or .

Tes amis m'ont poussé à faire savoir à tous les Mervillois ton mérite et te félicitent pour la décoration que tu as reçue Mr .le Maire , moi même , et le conseil municipal se joignent à eux et te donne rendez vous à la prochaine médaille.

Encore bravo et merci au nom de toutes les sociétés auxquelles tu participes .

M.ARRECGROS

MAJORETTES DE MERVILLE

Après une saison fort bien remplie nos charmantes jeunes filles préparent avec beaucoup d'enthousiasme leur exhibition pour la fête de notre village.

Mais avant cela , elles se déplaceront dans le lot à ST CHEL , pour animer la fête locale et passer une agréable journée.

Le 16 août , les majorettes ont participé activement au mariage de l'une de leur conseillère technique, en

l'occurrence Nadine Veron qui a uni sa destinée avec notre sympathique voisin d'Aussonne Christophe Guzou.

A la sortie de la cérémonie religieuse , une haie d'honneur a salué les nouveaux mariés . Pour le plaisir de tous, les meilleurs numéros ont été exécutés sur le parvis de l'église ,ensuite tout le monde s'est retrouvé au vin d'honneur ,fort apprécié par une journée aussi ensoleillée.

La rentrée des classes étant là, plus que jamais c'est l'occasion de rejoindre le groupe. (La tranche d'âge est de 4 à 16 ans).

Pour cela, deux numéros de téléphone sont à votre disposition : 05/61/85/11/58 ou 05/61/85/84/24.

Les répétitions se déroulent le samedi de 14h00 à 16h00 dans la salle de la mairie. Cathy,Nadine,Sandrine seront heureuses de vous faire découvrir le maniement du bâton dans la bonne humeur . le bureau

BASKET MERVILLOIS

"Bientôt la reprise"

Nous venons de recevoir les nouveaux calendriers pour la saison 97/98 qui arrive maintenant à grand pas. N'oubliez pas de réserver quelques soirées pour venir encourager nos joueuses qui essaient de nous ravir au mieux dans leur jeux. Un public Mervillois dans leur salle est un souhait que tout club aimerait se voir réaliser pour encourager leurs joueurs et plus particulièrement pour un sport collectif.

Nous ne changeons pas de catégories en ce qui concerne nos équipes seniors. Celles-ci avaient honorablement représenté les couleurs de leur village qu'est Merville. Nous les félicitons de nouveau et leur informons que la reprise des entraînements aura lieu dès le mercredi 20 août 1997 à la salle polyvalente à 20h30.

Pour la catégorie Babys à Cadets, la reprise des entraînements est fixée au mercredi 10 septembre 1997 selon le planning qui sera affiché à la salle polyvalente le 03/09/97. N'oubliez pas les documents nécessaires au renouvellement de votre licence (imprimé de renouvellement à remplir par le médecin de famille valant certificat médical, 2 photos d'identité, 1 fiche individuelle d'état civil, un chèque ainsi que votre signature sur l'adhésion d'assurance). Qui seront à remettre au plus tôt à votre entraîneur(ou à envoyer à Mme NAVERI). Vous trouverez ci-dessous la nouvelle composition du bureau pour la saison 97/98:

Président : Mr OGER .JC
Vice président : Mr ZANETTI .D
Secrétaire : Mme NAVERI .P
Secrétaire adj : Mme CABALLERO .V
Trésorière adj: Mme MONTIL .L
Membres: GIRAUD. O
 ROUVIERES . G
 ZANETTI .M
 LABAYEN . MJ

Pour tout renseignement ou information complémentaire veuillez contacter Mme NAVERI Patricia au 05/63/02/52/35(dom) ou 05/61/85/13/79 (trav) ou bien lui écrire comme suit :

Mme NAVERI P. chez PVCINTRAGE
chemin de CÔTE ROUGE - 31330 MERVILLE

Nous serions heureux de compter parmi nous toutes personnes désireuses d'aider au bon fonctionnement de ce club ainsi que de nouveaux adhérents

FOYER RURAL

La reprise des activités du Foyer Rural aura lieu le 15/09/97. pour les inscriptions, des permanences auront lieu, place de la mairie les :

mercredi 10 - 17 - 24 septembre de 16h00 à 19h00
samedi 13 et 27 septembre de 10h00 à 12h00

Pour vos inscriptions, si vous désirez pratiquer danse, gym, ou musculation, munissez vous par avance d'un certificat médical (obligatoire)

Activités proposées:

- danse (Jazz - classique -moderne)
- Gymnastique (entretien -tonique)
- Musculation
- Théâtre
- Couture
- Patchwork
- Scrabble
- Bibliothèque municipale

Les horaires des différentes activités vous seront communiqués au cours des permanences d'inscriptions.

IMPORTANT : Nous vous informons que l'assemblée générale du Foyer Rural se tiendra le VENDREDI 26 SEPTEMBRE 97, salle de la mairie à 21h00. Nous souhaitons la participation importante des adhérents car y seront dressés les bilans financier et moral ainsi que la planification de la saison à venir

En comptant sur votre présence. Bonne rentrée à tous.

OH VOL !..... . suite

SI MALGRE TOUTES CES PRECAUTIONS - dont la liste n'est pas exhaustive - LES VOLEURS PENETRENT DANS VOTRE HABITATION, VOICI QUELQUES PETITES ASTUCES POUR "LIMITER" LE PREJUDICE :

- Ne conservez pas de grosses sommes d'argent liquide; si vous ne pouvez pas faire autrement, divisez cette somme en plusieurs parts et dissimulez-les à différents endroits judicieusement choisis (surtout pas entre des piles de vêtements ou de draps).
- Ne fermez jamais à clef les portes intérieures de votre habitation et les armoires ou autres tiroirs; en effet, un malfaiteur tentera toujours d'ouvrir une porte fermée ET Y ARRIVERA en commettant des dégâts très souvent irréparables (notamment sur des meubles anciens).
- Méfiez-vous des colporteurs ou autres représentants, des ramoneurs (ce sont souvent des nomades qui ont un véhicule genre fourgon portant des enseignes d'entreprises, mais DONT LES IMMATRICULATIONS SONT EN GENERAL ETRANGERES A NOTRE DEPARTEMENT).
- Mesdames, ne laissez JAMAIS vos bijoux dans :
 - * les tiroirs des tables de chevet.
 - * les armoires situées dans les chambres (PIECES GENERALEMENT VISITEES EN PREMIER).
 - * les salles de bains.
 - * des coffrets à bijoux ou autre boîtes y ressemblant, placés bien en évidence sur un meuble.
- Mêmes précautions en ce qui concerne l'argent liquide, les chèquiers, cartes bancaires, papiers d'identité (un chéquier se revend entre 300 et 500 francs selon le nombre de formules; s'il est accompagné d'une ou de plusieurs pièces d'identité, le prix peut être doublé ...).

- SOLUTIONS :
- * L'idéal est de vous procurer un petit coffre que vous scellerez dans un mur de votre maison - privilégiez le garage, le sous-sol ou autre pièce de ce type - et que vous dissimulerez derrière un objet banal (calendrier, vieux tablier, etc ..
 - * A défaut, mettez ces affaires dans une boîte métallique (genre boîte à sucre) que vous cacherez en un lieu insolite (abri de jardin, cave, garage, chasse d'eau de WC vidée de son contenu lorsque vous partez en vacances, etc ...) en fonction de votre imagination.
 - * Faites des photos de vos bijoux ou autres valeurs, faites les expertiser si vous n'avez pas de factures.
 - * Relevez les MARQUES, TYPES et numéros de SERIE (le type n'est pas suffisant) de chaque appareil de valeur (TV, magnétoscope, appareil photos, etc ...) et notez-les dans un carnet ou autre document que vous dissimulerez (ATTENTION, en règle générale, les numéros de série ne figurent pas sur les factures).